

**DEMANDE D'ATTESTATION DE MISSION DANS LE
CADRE D'UN DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL
PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVÉE CONTRESIGNÉ
PAR AVOCATS**

*Formulaire à adresser par l'avocat au président du bureau d'aide juridictionnelle
à compter du 1er janvier 2017*

AIDE JURIDICTIONNELLE

*(Article 39-1 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique et
Articles 118-3 et 118-5 du décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991)*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

www.justice.gouv.fr

Je soussigné, Maître.....
avocat inscrit au barreau de

sollicite la délivrance d'une attestation de mission pour l'assistance de M^{me} / M. :

bénéficiant de l'aide juridictionnelle par décision N° B.A.J.: L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...
du bureau d'aide juridictionnelle de.....

en date du : L...L.../L...L.../L...L...L...L...

Le divorce par consentement mutuel par acte sous signature privée contresigné par avocats pour lequel j'ai été désigné

a abouti

Vous voudrez bien trouver ci-joint :

- une copie de la décision d'admission à l'aide juridictionnelle ;
- une attestation de dépôt de l'acte délivrée par le notaire ;
- un extrait de la convention portant sur la répartition des frais entre les époux.

n'a pas abouti

Vous voudrez bien trouver ci-joint :

- une copie de la décision d'admission à l'aide juridictionnelle ;
- les correspondances portant la mention « officiel » ;
- un récapitulatif des diligences accomplies¹ :

Fait à, le L...L.../L...L.../L...L...L...L...

SIGNATURE

¹ Le récapitulatif des diligences accomplies peut être complété sur papier libre.